7

Exostose de la cuisse ~~de naissance~~ de cause interne

Memoire à Consulter

M.^e D. accoucha de deux enfans Mâles Jumeaux, très Sains Et bien portant; tous deux furent mis en Nourrice dans Le même Village, L'un deux, parut ne pas prendre d'accroissement. à L'âge de 18 mois environ, il devint bouffi; La fievre survint, il La Garda Continue L'Espace de 5 à 6 mois; pendant Ce tems La, il se forma des obstructions dans Le bas ventre. pour Lesquelles on lui donna des remedes que L'on Crut Convenables à son état; Le 1.^er qu'il prit, Etoit une prise d'ipecacuanha, qui au rapport de M.^r son pere et de M.^e sa mere, donna lieu à une forte secousse dans toute La machine, à Cette Epoque il arriva qu'un Matin à son Lever il ne pu s'appuyer sur La jambe droite, qui se trouva en même tems plus froide que L'autre et sans douleurs. La fievre diminua Et L'appetit revint. il sembla que toute L'humeur Morbifique s'Etoit porté dans Cette partie. plusieurs Med. Et Chirurgiens furent Consultés, et tous imaginant que L'Espece de paralisie qui Existoit, n'étoit que L'Effet d'un relachement de cette partie, sans supposer de vice particulier, s'occuperent seulement du soin de fortifier Le membre par des remedes exterieurs, qui, Employés L'espace de trois années Consecutives, n'eurent aucuns succès

au Mois de 9.^bre 1783 L'on me Consulta pour La p.^re fois; J'Examinai L'Enfant (agé de 5 ans Environ), La tête Etoit parsemée de quantité de petits boutons qui suppuroient et se dessechoient, pour Etre remplacés par d'autres; Le dessous du col Etoit Garnis de quelques glandes; La figure pâle et quelques fois plombée; Le Corps Et Les bras très blanc; La jambe Gauche beaucoup plus Grosse que ne L'ont tous Les Enfans de son age; La jambe droite dans un Etat d'atrophie, au point qu'elle n'avoit pas Le 5.^eme de L'autre; très froide; La tête du femur Etoit sur Le bord de La Cavité cotiloïde des os des isles, qui paroissoit remplie d'une sinovie Epaissie; Le Grand trochanter très Gonflé; Le Genou assez Mobile, Le tibia très mince, Les tendons des muscles Jumeaux et plantaires étoient si Grêles, qu'on Les sentoient à peine au toucher; tous Les os du tarse et du metatarse étoient déjetés par Le relachement des Ligamens Capsulaires, ce qui rendoit L'articulation défectueuse; Le pied avoit sa Longueur requise mais il Etoit très Etroit; Le petit orteil, Le 4.^me et Le 3.^eme Etoient repliés En dessous, de maniere que Le point d'appui ne se faisoit que sur Le bord Externe du pied, La pointe en dedans, et Le talon en dehors; La Claudication Etoit porté au point, que L'enfant ne pouvoit faire dix pas de suite. à Cet état se Joignoit un si Grand relachement des Visceres du bas ventre, qu'il urinoit sans presque ~~s'en~~ s'en appercevoir; et si L'on Etoit pas près Lorsqu'il demendoit à aller à La Garde robe, il faisoit sous Lui.

Je Crus donc devoir assurer que La Cure de Cette Espece Etoit Comme impossible. 1.^o parceque L'Epaississement de La Limphe qui occupoit La Cavité des os des isles et La totalité du membre pouvoit être de Nature insoluble. 2.^o Que Le Ligament rond Et Les capsulaires qui avoient êtes distendus, ne reviendroient que difficilement sur eux même. 3.^o que L'obliterat. des vaisseaux qui Existe dans La propre substance des os, pouroient En ayant Lieu, former un obstacle invincible à L'accroissement de Cette d.^re partie, et que Le seul moyen qui restoit Etoit de tacher d'Extraire par La suppuration, L'humeur morbifique qui s'Etoit portée, que si L'on y parvenoit, Le membre pouroit avec Le tems, reprendre une partie de ses forces et de son Embonpoint.

Je Commencai donc par L'application d'un Emplatre vesicatoire sur L'articulation du femur avec Les os des isles, qui, après une petite suppuration donna Lieu à une Eruption de boutons: Ce p.^r moyen n'ayant operé que faiblement, Je fis bruler deux Cilindres de Coton, qui ~~donnerent~~ donnerent Lieu à une ample suppuration; dans Ce même Espace de tems, Je pratiquai sur Chaques Malleoles une brulure avec Le Cautere actuel; Ce procédé ranima La Chaleur dans toute La totalité du Membre, redressa Le pied En Le rendant plus Charnus, et donna aux Ligamens Capsulaires de L'articulation du tarse et du Métatarse assez de force pour rétablir Les os dans Leurs places; au point que Cette partie se trouva presque aussi grosse et aussi bien Conffiguré que celle de L'autre pied. Les parties

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 41 n° 2

Cicatrisés), je passai à la jambe, au moyen du Cautere actuel qu'il glissai sur la partie posterieure, j'obtins une Suppuration de trois semaines, qui n'apporta cependant pas une Grande amelioration, soit parceque les Vaisseaux Etoient trop Grêles, ou la matiere trop Graisse. La Claudication Etoit moins forte; L'enfant qui trainoit sa jambe avant ce traitement, La portois ensuite en Differens sens, tout aussi avant que je l'ordonnai, Et sur la même Direction de l'autre; Le plie du Genou Etoit Libre. tout annonçoit qu'avec l'age, le Membre acquerroit de la force et de l'Embonpoint; Cependant, le relachement des Fibres du Bas ventre Existant Encore, ce qui me determinai à faire Bruler un Cilindre de coton sur les Reins, et un Sd. à la partie superieure de la cuisse anterieurement; Ce dernier moyen produisit tout l'effet que j'avois lieu d'en attendre; il n'alloit ensuite à la garde robe qu'à volonté, pouvoit attendre, de même que pour uriner. Les plaies Etoient presque Cicatrisées, L'enfant s'Echappoit des Domestiques, et Couroit dans les Chambres hautes et Basses, Boitant toujours, mais Beaucoup moins. Mr. Et Mde se proposant d'aller à la campagne pour y passer le reste de l'année, me demanderent s'ils pouvoient Emmener leur Enfant; je leur Dis qu'il falloit observer à ce qu'il ne Courut pas, dans la crainte de trop fatiguer les articulations: dans le mois d'aoust Mde. sa mere m'Ecrivis, pour savoir si elle pouvoit le Baigner ~~frequem~~ à la riviere comme les autres Enfans; je lui repondis qu'elle pouvoit le faire, en observant que Cela ne l'affaiblit pas trop. Comme il Etois Confié aux Soins des domestiques, on ne s'apperçut que fort tard, que les Bains l'avoit relaché, qu'il marchait avec plus de peine, que voulant suivre ses freres et soeurs, il tomboit souvent, Ce qui paraissoit fatiguoit le membre. Mde sa mere en me faisant part de Cet Etat, m'annonça qu'il Etait Couvert de Boutons avec du degout. Je fis reponse, que l'on eut à le purger de tems à autre, et qu'en cessant les Bains, la jambe pouvoit reprendre ses forces; j'eu occasion de le voir, j'annonçai qu'après les Grandes Chaleurs de l'Eté je pourais, suivant son état lui faire quelques remedes. Enfin ~~du~~ au mois de 7bre Mr. Et Mde deretour avec leur famille, Ce Sr Etant malade fit appeller son Medecin qui lui donna les Secours Convenables à son Etat; passant de là à l'histoire de la Maladie de Mr. son fils qu'il vit pour la 1ere fois; assura que c'Etait en vain que l'on tenteroit des remedes, qu'ils seroient dans le cas de le faire perir; ce qui paraît Bien Etrange, c'est qu'il n'a pas l'idée de la plus petite Chirurgie, Cela est si vrai que l'operation de la saignée, fit-il la voyait faire, il seroit dans le Cas de se trouver mal; il ajouta que ma Conduite tenois du Charlatanisme et que si je paraissoit devant lui il auroit de la peine à se contenir. Les parens saisirent avec Empressement cette occasion pour me mander par une Carte, que je passe à leur aller parler; je m'i transportai, il me rendirent une partie de leur Entretien avec le Med. J'examinai donc de nouveau mon Malade, je trouvai que les Ligamens qui Entourent x Etoitent relachés, qu'il pouvoit Bien se faire que le Ligament rond fut Distendu, L'enfant marchait à la verité avec plus de Difficulté qu'au mois de mai). La tête de l'os Etait dans sa Cavité, au moins j'eu lieu de le presumer par l'Etat des parties; Le pied Et son articulation avec le tibia Etoient dans l'Etat naturel, la jambe plus Grosse de moitié que lorsque je l'avis pour la 1re fois, Et l'autre plus mince qu'avant le traitement, ~~Le pere~~ faisant Bien toutes ses fonctions; l'on se garda Bien de me dire qu'il Etait tombé à la campagne d'une Echelle en Bas, accident qui seul, peut donner lieu à une Luxation des plus fortes.

x l'articulation du femur avec les os des isles

mala[...]

Cet Enfant pourroit marcher, si comme me la dit verbalement et en presence de plusieurs Chirurgiens, l'un de ceux qui fut appellé pour le certificat que les parens demanderent et pourquoi? et qu'ils firent a mon absence; que le relachement des ligamens rond et cappsulaires etoient portés a plus de deux pouces; qu'ils avoient sortis la tête du femur hors de sa cavité; et que le seul point d'appui se faisoit sur les muscles fessier[s]; cest bon dobserver que la jambe malade n'est pas plus longue que l'autre. J'ai dis plus haut que le grand trochanter etoit très volumineux et cest peut être ce qui leurs en a imposé; Car, je ne comprens pas que l'on puisse marcher et faire mouvoir sa jambe en differens sens, si les ligamens etoient distendus à ce point, et si la tête de l'os etant sortie de sa cavité, les muscles fessier puissent seuls prêter un point de resistance assez fort, pour servir d'appui à toute la machine.

Je rend plus de justice a mes confreres, je sente que ce rapport est plutot dicté par un effet de complaisance que par la realité des faits etablis sur des connoissances chirurgicales; je connois leurs devouement pour le Medecin, sa haine envers moi et la crainte quils auroient de le dementir.

Coppie du rapport ou Certificat de letat de M. D.

Nous soussignés antoine ~~Bouchet~~ Michel Conseiller Medecin du roy en cette ville, francois Bouchet Lieutenant de m[on]s[ieu]r 1[er] Ch. du roy, et Jean Baptiste prieur Ch. en cette ville. Certifions qu'ayant etés invités de la part de M. le Ch. D. nous avons examiné l'etat de son fils, et nous avons reconnus que la tête du femur du coté droit est hors de sa cavité, et que l'enfant restera toujours boiteux, sans qu'il y ait apparence ~~que~~ qu'elle puisse se remettre à sa place, soit parceque sa cavité se trouve trop remplie de sinovie, que parceque le relachement qui est fort ancien ne donne pas lieu au retablissement de la partie, ce qui seul a nous mis raison d'assurer ce que dessus. a Moulins le 11 7[bre] 1784

Sig. Michel. Bouchet Prieur

à ce rapport fut joint la lettre que voici

Je vous envois M. la coppie du rapport de M[essieu]rs les Medecins et Ch. qui ont ainsi que vous me l'avez demandé, visité mon enfant le 11 de ce mois pour constater sa situation qui ne se trouve point être comme vous me l'avez dis, dans le cas d'avoir eprouvé par vos remedes aucuns soulagemens, malgré cela je ne suis pas moins reconnoissante de l'intention que vous aviez de le guerir et vous prie de me mander le prix de vos remedes.

J'ai l'honneur detre. &. D.

Moulins le 12 7[bre] 1784.

a cette lettre l'on s'apperçois que j'ai demandé cette visite; j'observerai seulement que lorsque je l'avois entrepris il etoit dans un tres mauvais etat et que sur la description que j'en ferois, on verroit qu'il y auroit un mieux bien sensible, mais l'on se garda bien de me donner cette satisfaction. Voila le fruit de mes peines! au reste, ce d. objet ne m'a jamais occupé, j'ai declaré ouvertement que je ne demandois rien pour mes honoraires puisque je n'avois rien fait au malade; l'honneur de faire une cure me tiendra toujours lieu de recompense, et c'est motif, Monsieur, qui m'engage a vous prier dans ce memoire, de vouloir bien me dire votre sentiment; s'il y a quelque chose de bon, daignez s'il vous plait m'en faire part vos reponse; je serai amplement dedomagé de mes peines, et de l'injustice de mes confreres.

a Moulins le 19 7[bre] 1784 Armand

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

n.° 3